

Observatoire de la formation

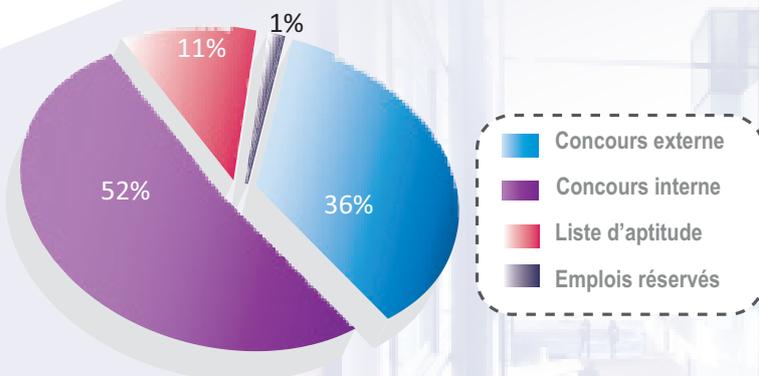
20^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires

A retenir

- 97 élèves entrés en formation en 3 temps :
 - le 22 juin 2015 pour la promotion 20 (33 élèves)
 - le 26 octobre 2015 pour la promotion 20 bis (54 élèves dont 6 absents au moment du passage du questionnaire)
 - le 23 novembre 2015 pour la promotion 20 Liste d'aptitude (10 élèves dont 1 absent au moment du passage du questionnaire)
- 52% des élèves recrutés par concours interne, 36% par concours externe, 11% par liste d'aptitude et 1% par le biais des emplois réservés
- Un nombre quasi égal d'hommes et de femmes
- Un âge moyen de 34 ans
- Les profils des élèves, leurs motivations et leurs attentes vis-à-vis de la formation varient fortement selon les modalités de recrutement

Profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition des élèves selon leur modalité d'accès à la formation – Proportions

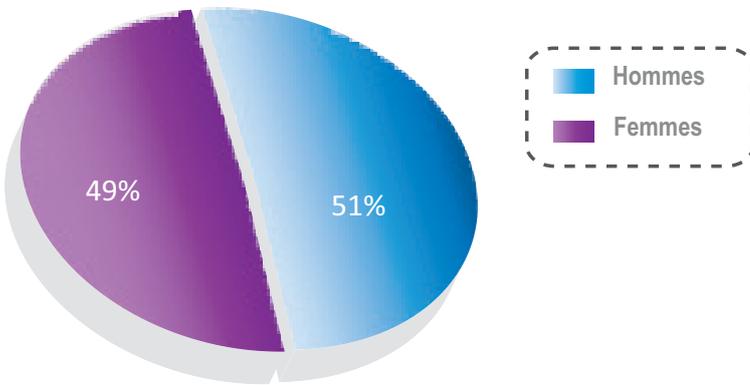


La majorité des élèves ont été recrutés soit par concours interne (52%), soit par liste d'aptitude (11%). La plupart d'entre eux ont donc une expérience professionnelle dans l'administration pénitentiaire. 2 élèves issus de la liste d'aptitude sont d'anciens militaires.

Les élèves recrutés par concours externe représentent quant à eux 36% de la promotion. Parmi eux, plus d'un tiers ont déjà une expérience professionnelle dans l'administration pénitentiaire.

1 élève a été recruté par le biais des emplois réservés.

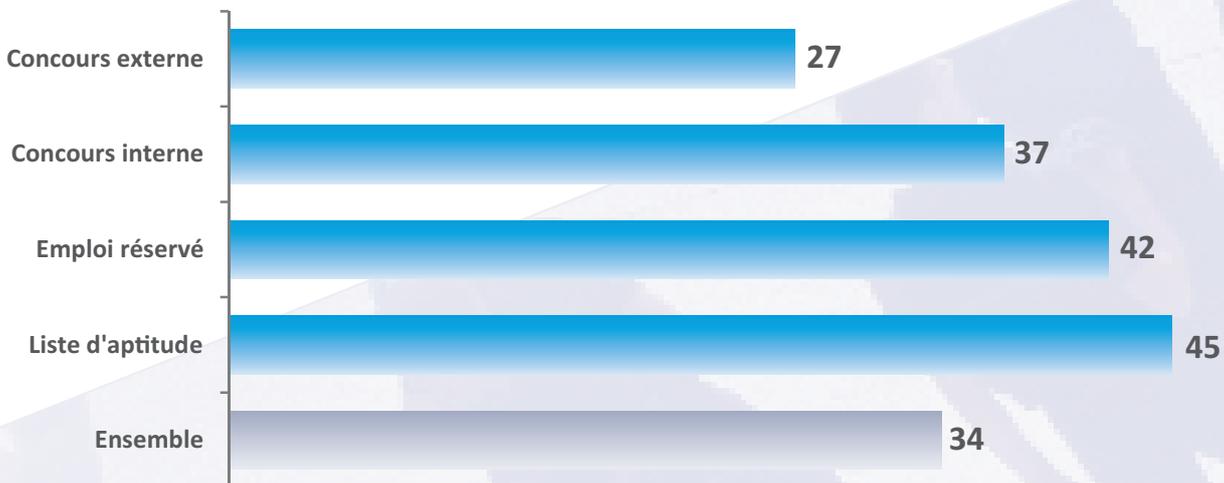
Graphique 2 : Répartition des élèves selon le genre – Proportions



Les modalités d'accès à la formation étant très variées, les promotions de lieutenants pénitentiaires ont la particularité de regrouper des élèves avec des profils sociodémographiques et professionnels extrêmement différents. Ainsi, si les hommes représentent les deux tiers des élèves recrutés par concours interne et la totalité des recrutés sur

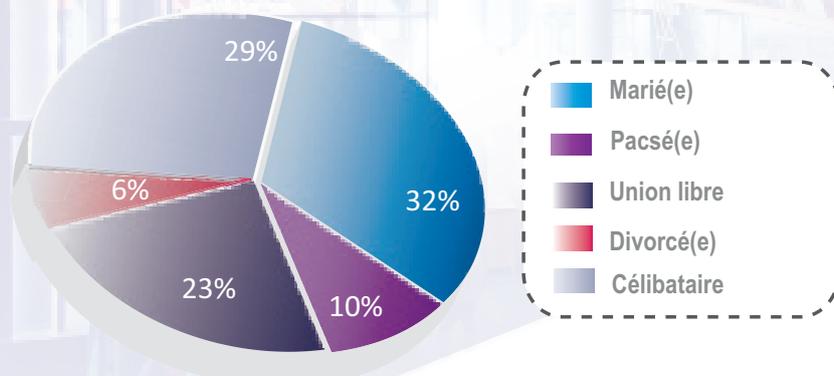
liste d'aptitude, les femmes sont au contraire nettement majoritaires parmi ceux issus du concours externe (82%). Au total, les proportions s'équilibrent et la promotion compte quasiment autant de femmes que d'hommes.

Graphique 3 : Age moyen en fonction de la modalité d'accès à la formation



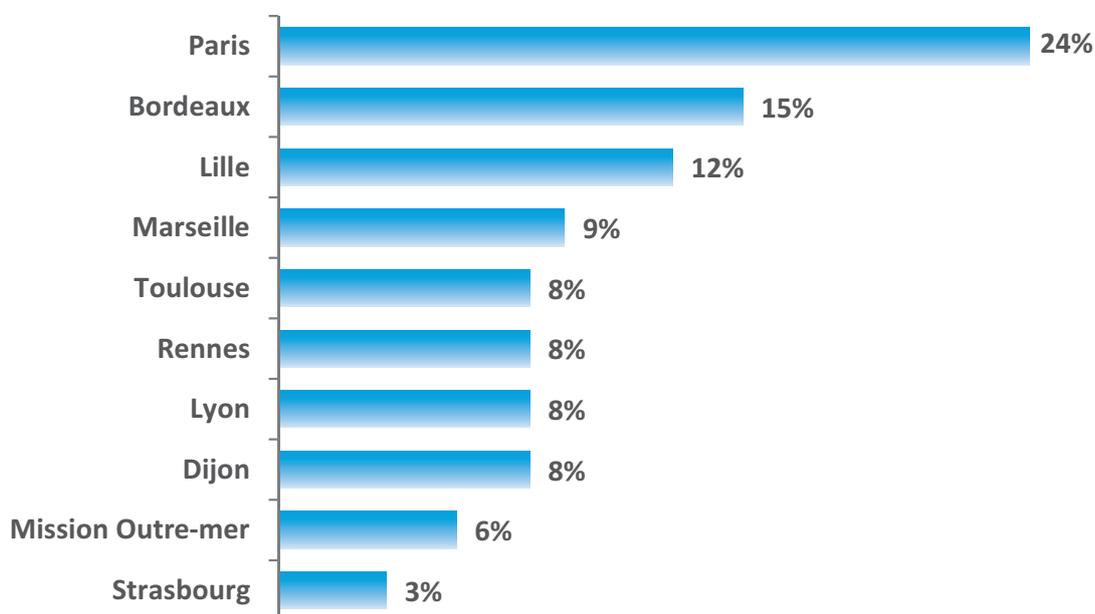
L'âge moyen des élèves est de 34 ans mais ici encore les variations en fonction des modalités de recrutement sont importantes. Avec 27 ans en moyenne, les externes sont nettement plus jeunes que les internes (37 ans). L'écart est

encore plus grand avec ceux issus de la liste d'aptitude et qui ont 45 ans en moyenne. L'élève le plus jeune de la promotion a 22 ans contre 51 ans pour le doyen.

Graphique 4 : Situation matrimoniale – Proportions

La diversité des situations matrimoniales des élèves reflète bien la répartition par âges observée supra. Les élèves sont très majoritairement en couple : 32% sont mariés, 23% sont

en union libre et 10% sont pacsés. Les élèves célibataires ou divorcés représentent respectivement 29% et 6% de la promotion.

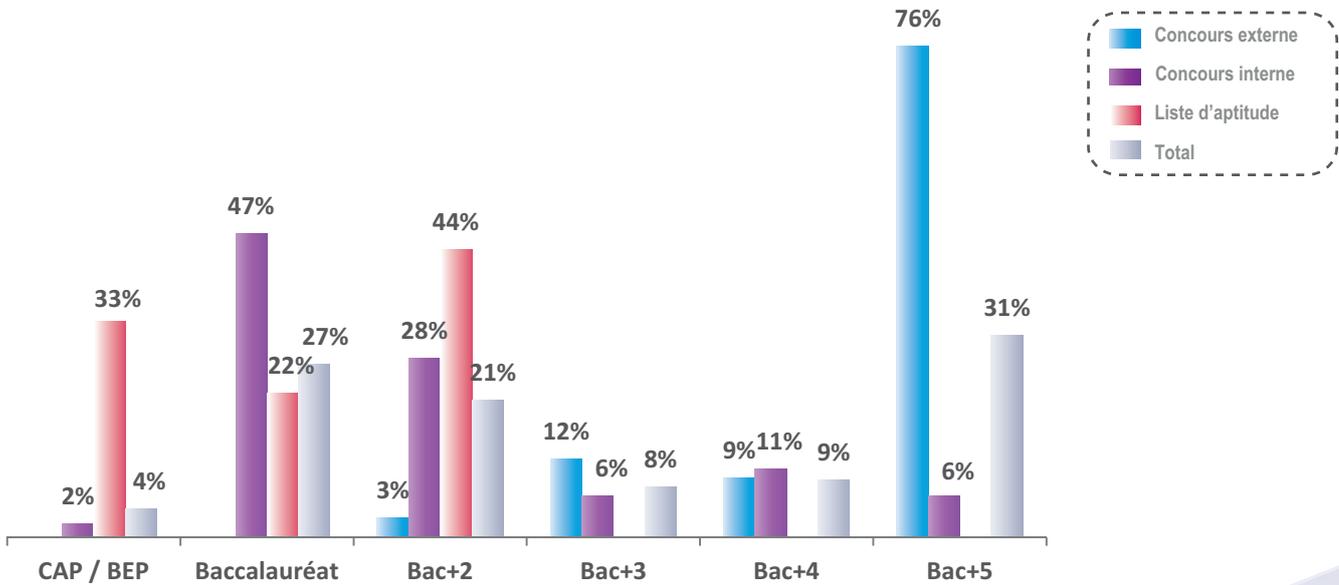
Graphique 5 : Origine géographique des élèves par DISP d'origine - Proportions

Toutes les DISP sont représentées dans cette promotion de lieutenants, mais pas dans des proportions égales. Ainsi, la DISP de Paris est pourvoyeuse de quasiment un quart des effectifs. Celle de Bordeaux est représentée par 15% des

élèves et celle de Lille 12%. Les autres sont toutes représentées à hauteur de 8% à 9%, à l'exception de la Mission Outre-mer (6%) et de la DISP de Strasbourg (3%) qui ferment la marche.

Parcours scolaire

Graphique 6 : Niveau de diplôme selon la modalité d'accès à la formation - Proportions

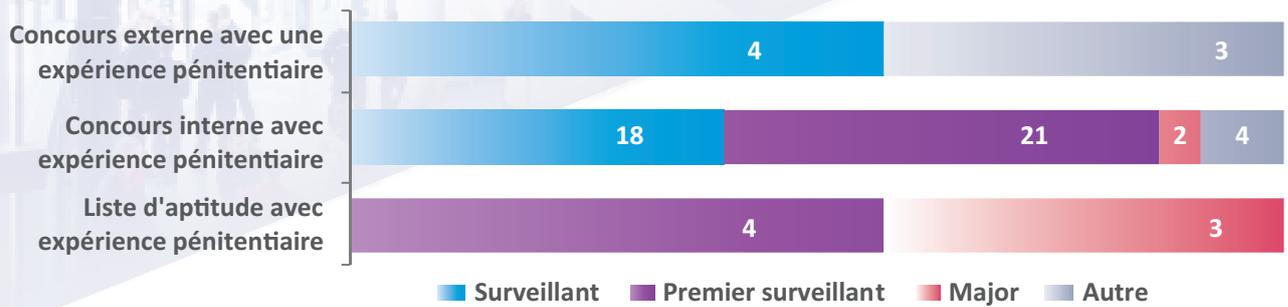


A l'instar des autres caractéristiques sociodémographiques, les niveaux scolaires des élèves sont très dépendants des modalités de recrutement. Les externes sont très majoritairement titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 (en droit pour la plupart). Les

internes se répartissent majoritairement entre baccalauréat (47%) et bac+2 (28%). Enfin, tous les élèves issus de la liste d'aptitude ont un niveau compris entre le CAP/BEP (33%) et le bac+2 (44%).

Parcours professionnel

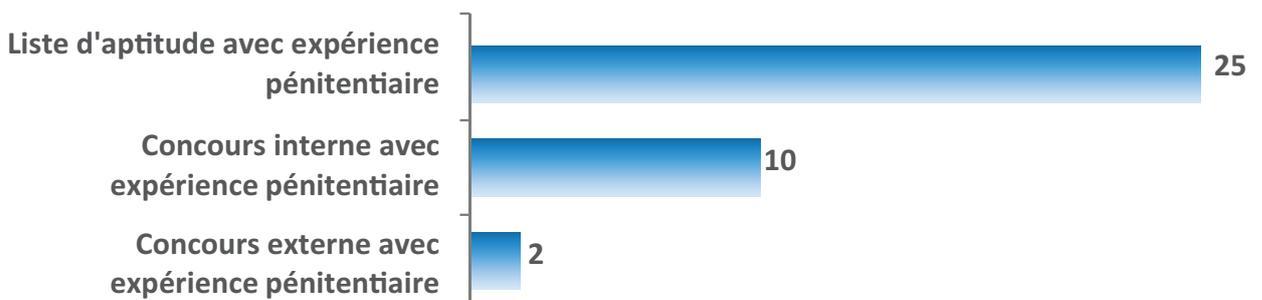
Graphique 7 : Dernier poste occupé dans l'administration pénitentiaire en fonction de la modalité de recrutement - Effectifs



Au total, 64% des élèves travaillaient déjà dans l'administration pénitentiaire avant d'intégrer la formation de lieutenant. Parmi les élèves issus du concours interne et de la liste d'aptitude, la majorité était premier surveillant (Ils sont respectivement 21 et 4 dans cette situation).

Parmi ceux issus du concours externe, il s'agissait de surveillants pour 4 d'entre eux et de CPIP pour 2 d'entre eux (1 inconnu).

Graphique 8 : Ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire en années

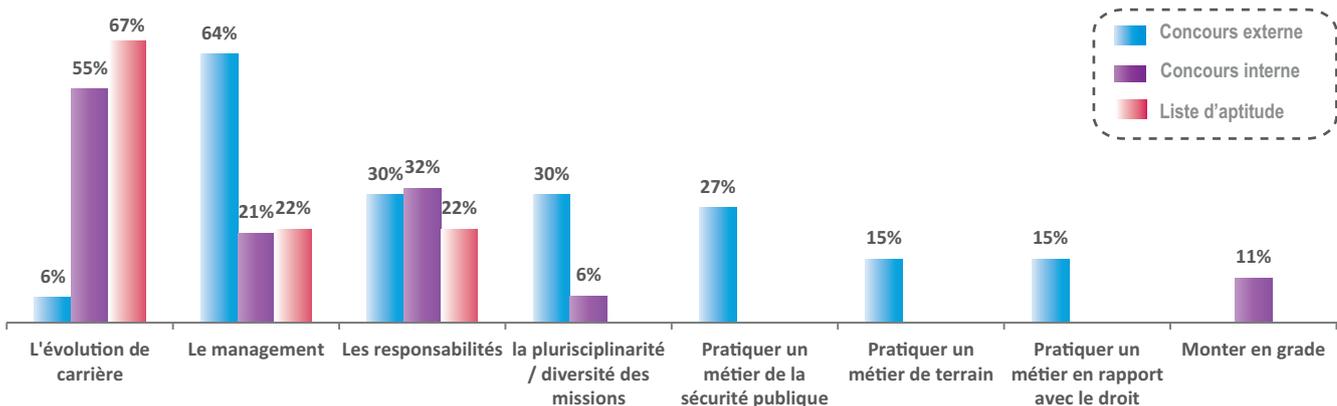


Fort logiquement, l'ancienneté des élèves dans l'administration pénitentiaire est également très dépendante de leur modalité d'accès à la formation. Ainsi, les élèves issus de la liste d'aptitude ont en moyenne déjà servi 25 ans au sein de l'AP. Ceux issus du concours interne ont une expérience de

10 ans en moyenne et ceux issus du concours externe de 2 ans. La faible ancienneté de ces derniers explique pourquoi ils se sont dirigés vers le concours externe, le concours interne n'étant ouvert qu'aux agents ayant 4 ans d'ancienneté dans la fonction publique.

Motivations et perspectives professionnelles

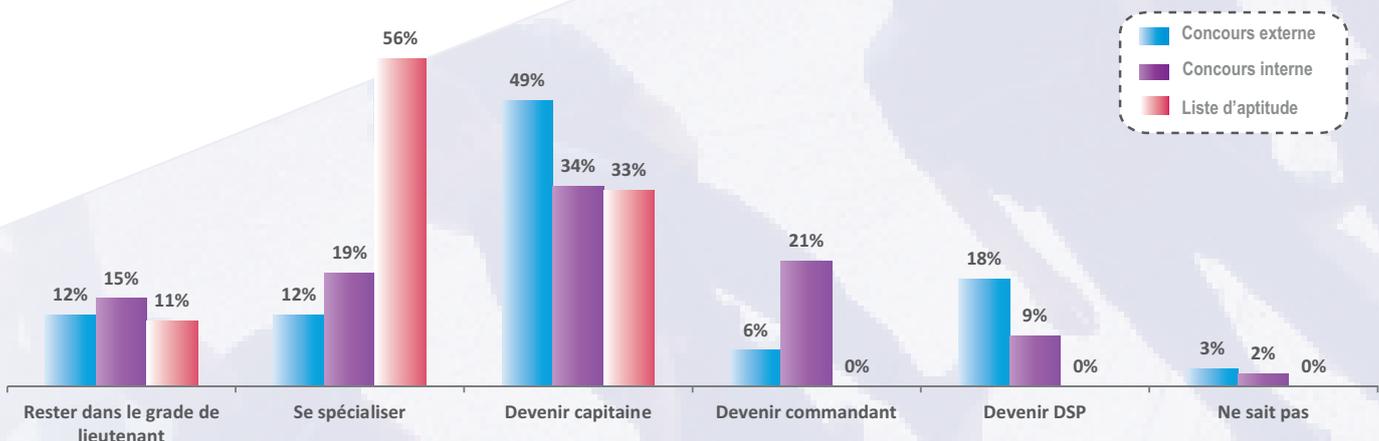
Graphique 9 : Motivations à suivre la formation selon la modalité d'entrée – Proportions (plusieurs réponses possibles)



Interrogés sur leurs motivations à devenir lieutenant, les internes et les élèves issus de la liste d'aptitude voient majoritairement leur nouvelle fonction comme une évolution logique de leur carrière (respectivement 55% et 67%). Ils sont également nombreux à déclarer vouloir manager une équipe (21% et 22%) et prendre des responsabilités (32% et 22%).

Quant aux externes, leur première motivation est le management (64%). Mais ils sont également nombreux à être motivés par les responsabilités (30%), la diversité des missions du lieutenant (30%) et la pratique d'un métier de la sécurité publique (27%).

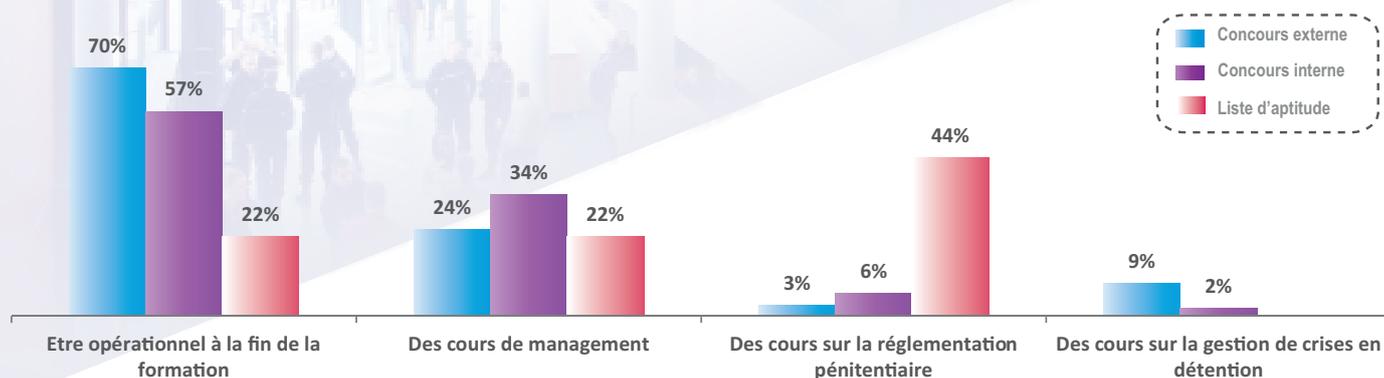
Graphique 10 : Perspectives professionnelles selon la modalité d'entrée – Proportions (plusieurs réponses possibles)



Les perspectives professionnelles se répartissent de manière plus homogène que les motivations. Toutefois, on repère toujours des différences entre les modalités de recrutement, et notamment entre les élèves issus de la liste d'aptitude qui souhaitent majoritairement se spécialiser, et les externes qui veulent en priorité devenir capitaine ou, dans une moindre mesure, directeur des services pénitentiaires.

Les élèves internes ont des aspirations plus variées. On remarque tout de même une préférence pour la montée en grade, qu'il s'agisse de devenir capitaine (34%), commandant (21%) ou directeur des services pénitentiaires (9%).

Graphique 11 : Attentes vis-à-vis de la formation selon la modalité d'entrée – Proportions (plusieurs réponses possibles)



Concernant les attentes vis-à-vis de la formation, la majorité des externes (70%) et des internes (57%) évoquent simplement leur souci d'être opérationnels à la fin de la formation, sans indiquer de domaines d'apprentissage qu'ils souhaiteraient particulièrement aborder. En ce sens, ils font confiance à l'Enap pour faire les choix en matière de formation qui feront d'eux de bons professionnels.

Certains élèves expriment tout de même des souhaits plus précis : des cours de management demandés par toutes les modalités de recrutement, des cours sur la réglementation demandés essentiellement par les élèves issus de la liste de d'aptitude et des cours sur la gestion de crise en détention, demandés principalement par des externes.



20^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

JANVIER 2016

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99


École nationale
d'administration
pénitentiaire